Médiation sociale et culturelle

LaFédé

Fédération d'Île-de-France

Rapport d'activité 2020

LaFédé a pour objet de soutenir, promouvoir et développer la médiation sociale et culturelle, la qualification et la professionnalisation des médiateurs et médiatrices, et la mise en réseau d'associations intervenant sur des territoires aux réalités différentes.

Son objectif premier est la reconnaissance pleine et entière du métier de médiateur et médiatrice social.e. À cette fin, les principales activités de la Fédération se structurent à deux niveaux :

• **Au niveau régional**

1. le développement du réseau des associations adhérentes ;
2. l'organisation d'instances de qualification des médiateurs et médiatrices et des responsables des structures et le soutien à la reconnaissance du métier ;
3. la mise en réseau des différentes associations pour un partage de pratiques ;
4. l'accompagnement des associations adhérentes sur la pérennisation des conventions adultes-relais et de leurs activités ;

• **Au niveau national**

1. la valorisation des activités de médiation et leur reconnaissance ;
2. la participation aux travaux sur la reconnaissance de la médiation sociale, conduits sous l'égide de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ex-CGET) ;
3. des interventions, à la demande des partenaires, dans les formations et dans l'élaboration de leurs contenus, colloques et journées de valorisation de la médiation sociale et culturelle.

A. Le développement régional de LaFédé

1. Adhésion de nouvelles associations

Association Le Souffle, Argenteuil
L'association « Le Souffle » a été créée en 1998. Elle propose des permanences d'accès aux droits, de médiation et d'écrivain public notamment dans les centres sociaux et municipaux de la ville d'Argenteuil. L'association a rejoint le conseil d'administration de LaFédé lors de l'assemblée générale de 2020.

En raison du contexte sanitaire de 2020, il a été difficile de rencontrer de nouvelles associations pouvant devenir adhérentes cette année. Avec la diminution des contacts physiques et les restrictions de déplacements et de rencontres, le maintien des liens avec les associations membres et les temps d'échanges entre associations dans ce nouveau contexte ont été privilégiés.

2. Soutiens aux associations notamment dans le contexte de confinement

La chargée de développement de LaFédé apporte un appui important aux différentes associations qui font face à des difficultés de gestion administrative et financière, au renouvellement des conventions adultes-relais… ou encore au fonctionnement de leur conseil d'administration.
Cette fonction, difficilement prévisible en termes de projet, représente un mois de journées de travail cumulées par an.
Au-delà du temps que cela représente, ce travail permet aussi à LaFédé d'être au plus près des besoins des associations, tant en termes de sujets à inscrire dans le programme de travail que de soutien au fonctionnement de l'association elle-même.
LaFédé peut également accompagner les associations membres dans leurs réflexions internes quant à une réorganisation de leur travail ou une évolution de leurs activités.
Au cours de l'année 2020, en raison des différentes restrictions liées à la situation sanitaire, de nouveaux dispositifs ont été mis en place et certains dispositifs administratifs ont évolué (temps de délais pour effectuer une démarche, modalité d'accès à certains services publics…). La chargée de développement de LaFédé est restée en veille sur ces modifications afin de pouvoir en informer les associations et afin de pouvoir représenter pour elles une ressource vers qui se tourner en cette période compliquée.
LaFédé a par exemple accompagné l'association Les Médiateurs et médiatrices du 20ème (Paris XX) dans sa demande de renouvellement de convention adulte-relais en plein confinement au printemps 2020.

3. Groupe de travail sur l'évolution de la médiation et l'accueil collectif

Le conseil d'administration de LaFédé avait décidé en 2019 de mettre en place un groupe de travail portant sur l'évolution de la médiation et la place laissée à la dimension collective dans l'accueil et l'accès aux droits. Ce groupe de travail se voulait à la fois réflexif en analysant les difficultés actuelles rencontrées par les médiatrices lors de l'accueil et dans les permanences mais aussi opérationnel en accompagnant les associations dans l'identification d'un levier de changement et dans sa mise en œuvre concrète sur le terrain, avec par exemple l'expérimentation d'une action.

En 2019, ce groupe de travail s'est basé sur le constat que les inégalités sociales augmentent et que la dématérialisation des services publics complique l'accès aux droits de certaines personnes, de plus en plus de monde venant aux permanences sociales des associations pour recevoir de l'aide. Cette situation peut provoquer des difficultés pour les médiatrices.

L'objectif du groupe de travail était alors de permettre un échange entre les associations sur l'accueil collectif. L'accueil collectif, très présent lors de l'apparition de la médiation sociale et culturelle dans les quartiers, a tendance à prendre progressivement moins de place au profit d'un accueil plus individualisé. Or, c'est aussi cette manière de recevoir le public dans la convivialité et d'échanger collectivement autour de différents sujets qui participe à la spécificité de la médiation et qui permet aux personnes d'oser confier certaines difficultés qu'elles rencontrent par la création d'une relation de confiance avec les médiatrices.

Les séances de ce groupe de travail ont débuté en janvier 2020 et ont été animées par Line Mariale, formatrice-psychosociologue. Les participant·es étaient divisé·es en deux groupes : un groupe des médiateur·rices et un groupe des directrices et encadrantes afin de pouvoir s'exprimer librement sans avoir peur du regard de son supérieur ou de ses salariés. Des compte-rendu faisaient la navette entre les deux groupes afin de faire avancer une réflexion collective.
En raison du confinement au mois de mars, les séances ont été interrompues avant la fin du déroulé initialement prévu.
Deux séances ont eu lieu dans chacun des deux groupes. Celles-ci ont permis de poser un diagnostic sur les difficultés dans l'accueil collectif rencontrées dans les associations. En raison du confinement, les séances portant sur la mise en place d'une expérimentation d'action n'ont pas pu avoir lieu au mois de mars-avril comme prévu. Par la suite, la nécessité de maintenir la distanciation physique dans les associations ne rendait pas pertinent dans l'immédiat la mise en place d'expérimentations d'accueil collectif. Le diagnostic réalisé en début d'année 2020 a néanmoins été présenté à l'ensemble de LaFédé lors de la journée régionale d'octobre 2020, permettant de questionner autrement l'accueil à l'heure du Covid-19.

4. Journée régionale

« Accueil, action collective et covid-19 »
8 octobre 2020 – 42 participants

Avant le début de la crise épidémique liée au coronavirus, LaFédé établissait le constat que l'accueil dans les associations était davantage individualisé qu'il avait pu l'être auparavant. Les raisons en étaient multiples : accès aux droits de plus en plus complexe notamment avec la dématérialisation des services publics, multiplication de situations très différentes, urgence des demandes des personnes, volonté de respecter la confidentialité… Ces situations placent l'habitant dans un face-à-face avec le·la médiateur·rice : « *Nous sommes devenus une administration* » (parole de médiatrice)

En janvier 2020, LaFédé avait alors démarré un groupe de travail qui visait à trouver des pistes pour favoriser l'entraide et l'accueil collectif. En mars 2020, ce groupe de travail était interrompu avant que des pistes d'actions concrètes ne soient dégagées en raison de

la pandémie. Les mesures de distanciation physique mises en œuvre depuis le déclenchement de l'épidémie incite aujourd'hui à penser l'accueil et les façons de faire collectif différemment. La dématérialisation des services publics s'est aussi accélérée sous l'impulsion de la crise sanitaire. Parallèlement, le confinement a montré l'importance pour chacun de garder des liens sociaux tout en nous poussant à réinterroger les manières de faire. Face à cette nouvelle donne, LaFédé a organisé une journée de travail afin d'interroger le rapport entre accueil individuel, accueil collectif et médiation, et questionner le travail quotidien des associations dans le contexte actuel.

La matinée a débuté avec l'intervention de Bénédicte Madelin, présidente de LaFédé, autour de l'enjeux d'une approche collective de l'accès aux droits. En quoi est-il important pour la médiation sociale et culturelle de réaffirmer que les problématiques d'accès aux droits sont des problèmes collectifs et ne dépendent pas uniquement de la responsabilité individuelle des personnes ?
Les participants se sont ensuite répartis en groupes afin d'échanger sur la place du collectif dans les associations de médiation et notamment dans l'accès aux droits. Une restitution en plénière s'en est suivie.

L'après-midi a débuté avec la présentation synthétique par Aurélie Dutour, chargée de développement de LaFédé, du travail réalisé par les associations pendant le confinement du printemps.
Un second temps d'ateliers a ensuite eu lieu pour permettre aux associations d'échanger sur les initiatives ayant bien fonctionné pendant le confinement et la manière de faire perdurer dans le temps ces nouvelles dynamiques. Comment continuer à réactiver des liens de solidarité et d'entre-aide sur nos territoires alors que le contexte social et sanitaire pousse à individualiser les rapports ?

Après la restitution des ateliers, Line Mariale (psychosociologue, intervenante du groupe de travail sur l'accueil collectif monté par LaFédé en début d'année) est intervenue pour présenter le diagnostic qui avait été posé par les associations au premier trimestre 2020 et pointer les convergences et divergences avec nos échanges de la journée. Le point le plus marquant de cette journée a sans doute été que, malgré les difficultés liées au contexte sanitaire, les médiateurs et médiatrices ont retrouvé du sens à leur travail via les accompagnements effectués pendant le confinement. Cela tient aussi au fait que de nombreuses démarches étant en suspens, les professionnel.les ont alors eu davantage de temps pour écouter et soutenir les personnes sans être concentré.es uniquement sur l'accès aux droits.

5. Recherche action émancipatrice (RAE) : Développer le pouvoir d'agir des habitants par l'information de proximité

Suite au travail conduit en 2017, l'ARS Île-de-France a souhaité poursuivre sa collaboration avec LaFédé et les associations qui en sont membres. C'est dans ce cadre qu'a été réfléchie la mise en place d'une recherche-action émancipatrice portant sur la participation des habitants des quartiers prioritaires – via les associations de médiation sociale et culturelle – à l'élaboration d'actions d'information de proximité.

L'objectif de cet axe du Projet régional de santé de l'ARS Île-de-France vise à « *rendre accessible l'ensemble des informations sur la santé (promotion de la santé, impact des déterminants sociaux, prévention, offre de service, droits) à chaque Francilien au plus près de son lieu de vie grâce à l'intervention de médiateurs et médiatrices sociales et au développement de la santé de proximité avec une dimension participative* ».

La recherche-action devra donc définir un cadre qui permette une meilleure information de proximité et le développement des aptitudes individuelles et collectives des habitants et de leurs communautés pour mieux gérer leurs besoins en santé et adapter leur environnement de vie.

En 2019, dans le cadre de l'élaboration du protocole de cette recherche-action, cinq associations ont constitué un groupe d'habitants pour interroger ce qui peut poser problème dans l'information en matière de santé. Il s'agissait d'émettre des hypothèses sur ce qui permettrait d'améliorer la circulation et la pertinence de l'information reçue en santé et d'élaborer une action d'information de proximité visant à vérifier les hypothèses émises. En 2020 et 2021, il s'agit maintenant de mettre en place ces actions avec les habitants afin de voir si les hypothèses de départ se confirment.

Les cinq associations participant à cette recherche action émancipatrice sont :
- Les Femmes-relais médiatrices interculturelles (FRMIC) à Champigny-sur-Marne,
- Nénuphar Médiation à Pantin,
- Nahda à Nanterre,
- Espace 19 à Paris 19ème,
- Médiation Culture et Vie à Rosny-sous-Bois.

Ce travail est animé par LaFédé et accompagné par Régis Cortesero, chercheur associé aux Ateliers Spinoza.

En janvier et février 2020, des premières réunions ont eu lieu entre LaFédé et les associations afin d'organiser la remobilisation des habitants et lancé le démarrage des actions. Le confinement du printemps et les mesures de restriction qui ont suivi ont cependant perturbé le démarrage des projets. Les associations ont dû -et doivent encore- s'adapter à l'évolution continuelle du contexte sanitaire pour que les projets proposés et portés par les habitants avancent malgré les difficultés à pouvoir se réunir dans des conditions optimales.
Le premier trimestre 2020 a également été marqué par plusieurs réunions avec l'ARS afin d'amender et valider le protocole de recherche action proposé.

Finalement :
- Le groupe de Champigny-sur-Marne a choisi de travailler sur un projet autour des discriminations que peuvent subir les habitants de la part du personnel médical afin qu'ils puissent faire valoir leurs droits et aient moins d'appréhensions à poser leurs questions au médecin, première source d'informations en santé. En 2020, le groupe d'habitants de Champigny-sur-Marne n'a pas pu se réunir pour commencer à mettre en place l'action en raison du contexte sanitaire.

- Le groupe de Pantin a choisi de travailler autour des peurs liées au dépistage et à la consultation médicale, qui empêchent de mettre les informations reçues en pratique. Le groupe pose l'hypothèse que c'est à travers le collectif et en n'abordant pas la maladie uniquement sous le prisme du médical que les personnes mettront davantage l'information reçue en pratique en allant se faire dépister ou consulter. Le groupe a pu se réunir à quatre reprises durant l'année : une fois avant le confinement du printemps puis trois fois avant le confinement du mois de novembre-décembre 2020. Les restrictions sanitaires compliquent cependant l'avancée du projet. Il a été décidé par le groupe de monter un spectacle de théâtre sur les peurs liées à la santé afin de mobiliser plus largement sur le quartier. Suite à cette représentation, différents petits groupes d'habitants seront montés afin de travailler collectivement sur des sujets précis. Une compagnie de théâtre a été trouvée pour accompagner ce projet et les ateliers ont débuté en 2021.

- Le groupe de Nanterre porte un projet de campagnes thématiques locales en pensant que c'est l'association des habitants à la construction de ces campagnes qui rendra l'information plus adaptée et plus efficace. Le groupe a pu se réunir trois fois entre les deux confinements de 2020. À l'issue de ces réunions, les habitants ont retenu trois thématiques pour la première campagne, à savoir : le sommeil, la lutte contre les addictions et la santé-buccodentaire. Il est cependant compliqué pour le groupe de se projeter dans le montage d'une campagne de prévention sans avoir de visibilité sur l'évolution des règles sanitaires. Le groupe se dirige donc davantage vers une campagne dématérialisée (création de vidéos…) afin de pouvoir avancer plus sereinement en 2021.

- Le groupe de Paris 19ème compte mettre en place une coopérative alimentaire ou un groupement d'achats pour l'achat de produits sains et bio à des coûts abordables pour les habitants, couplé à de l'information nutritionnelle en partant du principe que les informations reçues sur l'alimentation sont actuellement peu fiables (poids des lobbys de l'agroalimentaire) et difficiles à mettre en pratique (question du manque d'accessibilité des produits sains). Au printemps, l'association a travaillé sur un recensement des initiatives existant en Île-de-France afin de pouvoir les présenter au groupe une fois qu'il serait possible de se réunir. L'association a ainsi pu dégager quatre modèles existants : les AMAP, les épiceries coopératives, les paniers solidaires et les groupements d'achats. Une première réunion a eu lieu avec quelques habitants à l'origine du projet en juillet afin de réfléchir à la manière de mobiliser davantage d'habitants. Trois réunions plus larges ont ensuite eu lieu à l'automne (dont une réunion Zoom) afin de travailler sur la mobilisation autour du projet dans le quartier et de discuter des différents modèles possibles et des initiatives existantes. Le groupe a pu interroger les participants afin de choisir le modèle qui corresponde le mieux à leurs besoins. En 2021, le groupe s'oriente plutôt vers un groupement d'achats.

- Le groupe de Rosny-sous-Bois veut travailler sur une application pour smartphone qui reprendrait en différentes langues des informations sur les médecins acceptant l'AME et la CMU à proximité, des éléments sur l'anatomie et des expressions médicales de base. Le groupe d'habitants n'a pas pu se réunir en 2020. Les réunions ont débuté en 2021 en visio.

La recherche action émancipatrice se poursuit en 2021. Le contexte actuel oblige les associations à faire preuve d'inventivité pour que celle-ci puisse se dérouler au mieux.

B. Accompagnement des structures à la normalisation

1. Mise en place de l'outil informatisé de suivi de l'activité

Animation : LaFédé

5 associations supplémentaires possédant le logiciel

Depuis 2017, LaFédé travaille sur la mise en place d'un outil de suivi de l'activité informatisé. LaFédé s'est d'abord appuyée sur le logiciel Médios, conçu par France Médiation pour les associations de médiation sociale membres de son réseau.
Cinq associations ont souhaité tester son utilisation : Nahda de Nanterre, la Maison des Femmes d'Asnières-sur-Seine, Culture et Vie de Rosny-sous-Bois, l'AARMI de Drancy et Femmes-relais et Médiateurs interculturels d'Aulnay-sous-Bois.

Mais il est apparu assez vite que cet outil n'était pas adapté aux associations de médiation sociale et culturelle. La recherche historique par nom de dossier, indispensable pour la médiation sociale et culturelle, n'a été créée qu'au mois de décembre et ne s'est pas révélée pertinente. Et malgré toutes les modifications progressivement apportées à ce logiciel à partir des remarques des associations qui l'ont testé, son utilisation s'est avérée trop complexe, lourde et inadaptée. De fait, ce logiciel a été conçu sur la base d'une intervention géo-localisée et non d'une demande d'accès aux droits. Les aménagements apportés à ce logiciel ne pouvaient corriger ce défaut de naissance.

Aussi, il a été proposé en 2018 de créer un nouvel outil de suivi de l'activité, en partant des besoins recensés par les médiatrices et qui permette de faire des requêtes à partir des personnes sollicitant l'association.
Plusieurs associations ont manifesté leur intérêt pour que LaFédé construise un logiciel, plus facile d'utilisation : La Maison des femmes d'Asnières-sur-Seine, Nahda, LEA et potentiellement l'ARIFA, ARPE, Nénuphar Médiation et l'IDSU de Châtenay-Malabry. Cet outil a été construit fin 2018.

En 2019, l'outil a été installé à La Maison des femmes d'Asnières-sur-Seine pour le tester et éliminer les bugs informatiques. Différents allers-retours ont eu lieu entre l'association, LaFédé et le développeur afin de résoudre les difficultés techniques encore rencontrées.
Les médiatrices de La Maison des femmes se sont révélées très satisfaites du logiciel qui leur permet d'avoir facilement accès à des statistiques sur leur activité et notamment à des statistiques nécessitant des croisements de données.
Le 2 octobre 2019, une réunion avait été organisée par LaFédé à La Maison des femmes d'Asnières-sur-Seine pour que les médiatrices présentent l'utilisation de l'outil aux autres associations de LaFédé intéressées par son utilisation.

2020 a donc été l'année d'installation de ce logiciel plus largement dans les associations de LaFédé intéressées. Cinq associations ont demandé à recevoir l'outil en 2020 : Nahda à Nanterre, Les Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny-sur-Marne, l'association Le Souffle à Argenteuil, Les médiatrices et médiateurs du 20ème à Paris et l'Association des femmes-relais et médiateurs interculturels d'Aulnay-sous-Bois.

Il a s'agit pour LaFédé d'adapter le contenu de certaines rubriques à chaque association (lieux de permanences, quartiers d'habitation…), de se rendre sur place installer le logiciel et de présenter son fonctionnement aux personnes chargées de son utilisation.
Généralement, une fois que l'association commence à se familiariser avec l'outil, de nouvelles questions apparaissent. La chargée de développement accompagne alors les professionnels pour une meilleure prise en main du logiciel.

2. Accompagnement à la certification

7 associations participantes

Le conseil d'administration de LaFédé a décidé en 2020 de lancer un groupe de travail spécifique à l'accompagnement à la certification à la norme X XP 60-600, plusieurs associations de LaFédé envisageant de se présenter à l'audit de certification en 2021/2022.
La chargée de développement a eu pour mission de mettre en place un cycle de séances permettant aux structures de s'approprier la norme et le référentiel en vue de se mettre à jour au regard des exigences posées par la norme.
La première séance de ce cycle s'est tenue le 10 décembre 2020 via Zoom. Sept associations ont participé : l'Association des femmes-relais et médiateurs interculturels d'Aulnay-sous-Bois ; la Maison des femmes d'Asnières-sur Seine ; Nénuphar Médiation de Pantin ; l'ARIFA de Clichy-sous-Bois/Montfermeil ; Interm'aide de Creil ; Nahda de Nanterre ; Médiation Culture et Vie de Rosny-sous-Bois. Il s'agissait de présenter l'historique de la norme, le processus de certification, les principaux éléments de la norme et les critères s'y rapportant dans le référentiel (définition de la médiation sociale, cadre déontologique, modalités d'interventions, processus de médiation, compétences des salariés, contractualisation, suivi de l'activité, organisation des activités et évaluation de l'utilité sociale). Cette séance a aussi été l'occasion pour les associations de poser leurs questions à Xavier Rochefort, directeur de l'Agence Lyon Tranquilité Médiation (ALTM), structure certifiée depuis 2019. Avoir le retour d'une association s'étant présenté à l'audit a permis aux associations d'avoir conscience du travail qui les attendait pour la suite.

3. Synthèse sur le confinement

Durant le confinement du printemps 2020, la majorité des associations de LaFédé ont continué à travailler malgré la fermeture des accueils physiques dans les associations. Certains salariés ont été placés en chômage partiel, d'autres en télétravail, ou encore en mixte des deux. La majorité des associations ont mis en place des permanences téléphoniques durant le confinement. Les habitants pouvaient appeler pour obtenir des informations sur les structures ouvertes, les possibilités de poursuivre leurs démarches, parler de leur confinement… et les médiateurs et médiatrices téléphonaient aux habitants qu'ils accompagnent habituellement ou qu'ils savaient être dans des situations particulièrement fragiles afin de prendre de leurs nouvelles et les soutenir. Face à certaines situations vraiment compliquées, les médiatrices pouvaient aussi rendre visite à la personne si cela paraissait indispensable dans l'immédiat. Dans certains quartiers, des groupes WhatsApp entre habitants se sont créés pour pouvoir garder le lien. Les médiatrices pouvaient délivrer des informations sur ces groupes. Certaines associations ont également continué à proposer des activités de sport ou loisirs aux habitants via WhatsApp.

Tout ce travail réalisé par les associations pendant cette période mérite d'être valorisé. Il semble important à LaFédé de pouvoir en garder une trace. D'une part, parce qu'il révèle l'importance de l'utilité sociale de la médiation au-delà du simple accès aux droits ; mais aussi parce que les difficultés rencontrées par les habitants pendant le confinement soulignent la manière dont les inégalités sociales se sont trouvées exacerbées.

Une première note de synthèse en a été faite et se trouve en cours de finalisation. Nous pouvons déjà trouver en ligne sur le site de LaFédé plusieurs notes sur le travail réalisé par les différentes associations adhérentes :

- Le travail de l'association Nahda située à Nanterre.
- Remontée sur les situations rencontrées par l'ACSBE à Saint-Denis.
- Le rapport sur les activités pendant le confinement de l'association Nénuphar Mediation située à Pantin.
- Journal de bord des médiatrices d'Interm'Aide à Creil.

C. Coopérations et partenariats

1. France Médiation

Les objectifs de France Médiation rejoignent ceux de LaFédé, notamment sur la reconnaissance du métier de médiateur social et la volonté de professionnaliser ces emplois. C'est pourquoi LaFédé est membre du conseil d'administration et a été élue à la vice-présidence, en qualité de partenaire associé.

Ce réseau national de la médiation sociale a plusieurs objectifs :

- fédérer et représenter l'ensemble des dispositifs de médiation sociale, publics, parapublics et privés, qui souhaitent promouvoir la médiation sociale sur leur territoire ;
- favoriser le développement et la reconnaissance de la médiation sociale en développant les échanges de savoirs et de pratiques entre les adhérents ;
- faciliter l'accès à toutes les formes de connaissance et de savoir-faire sur les différents domaines touchant la médiation sociale, par des publications, des recherches, des formations professionnelles et des démarches d'évaluation.

Comme les années précédentes, les coopérations entre LaFédé et France Médiation ont été nombreuses, en particulier pour valoriser les savoir-faire des médiateurs sociaux en vue de leur reconnaissance. En 2020, les travaux du conseil d'administration ont principalement porté sur : les axes stratégiques de France Médiation, la certification Afnor des associations, le développement de la médiation sociale en milieu scolaire et les discussions sur l'avenir du réseau : 10 ans de France Médiation, comment imagine-t-on les dix prochaines années pour le réseau ?

Un groupe de travail pour la constitution d'un Observatoire de la médiation sociale a également été mis en place fin 2018. LaFédé participe à ce travail pour intégrer la dimension de l'accès aux droits, à partir des données issues de deux associations : l'Arifa de Clichy-sous-Bois / Montfermeil et Interm'Aidede Creil.
Animé par Hélène Duclos, consultante-experte de l'évaluation de l'utilité sociale et de l'impact social et co-gérante du cabinet TransFormation-associés, ce groupe a remis son premier rapport en 2020. Il traite des structures qui portent les dispositifs de médiation sociale, les activités mises en œuvre, et leurs ressources humaines.
Ce rapport montre que la médiation sociale est souvent portée par des petites équipes de médiateur·rices, notamment dans les structures spécialisées comme celles de LaFédé pour l'accès aux droits. Il insiste aussi sur le taux d'encadrement qui est important et sur les efforts de formation qui y sont faits.

LaFédé a également participé à une étude publiée en 2020 par France Médiation et pilotée par Médiance 13 (Marseille) : « Dématérialisation des droits et des services : rôles et leviers de la médiation sociale pour renforcer l'inclusion sociale et numérique ».

2. ARS - Participation au groupe d'appui de réduction des inégalités de santé dans la stratégie de déconfinement

L'ARS Île-de-France a mis en place un groupe d'appui afin de construire une stratégie de déconfinement, et ultérieurement de gestion des suites de l'épidémie, qui prenne en compte les difficultés et contraintes spécifiques des catégories populaires fragilisées par leurs conditions de vie, leur environnement, leur accès aux soins.
LaFédé a participé activement à ce groupe « téléphonique » afin de faire remonter les constats des différentes associations de médiation sociale et culturelle sur les différentes questions portées par l'ARS :

- L'accès au dépistage Covid dans les quartiers populaires. Un sondage très rapide auprès des associations de LaFédé a permis de montrer que les habitants n'ont pas identifié les lieux de réalisation de tests, qu'il faut développer une information de proximité (pharmacies, centres sociaux, associations locales…)
- La question de l'habitat et du mal logement, avec une focale sur l'exposition au Covid-19 dans les transports, les habitants des quartiers populaires faisant partie de ces « travailleurs essentiels » pour qui le télétravail n'existait pas.

Outre le fait d'apporter des éléments de connaissance à l'ARS sur ce que vivent les populations les plus précarisées, la contribution des associations, sollicitées par LaFédé, a permis à ces dernières de valoriser leur travail de proximité.

3. Contribution à l'étude de la mission indépendante nationale sur l'évaluation de la gestion de la crise du Covid-19 et sur l'anticipation des risques pandémiques

L'objet de cette mission, mise en place par le gouvernement, était de porter une *« appréciation sur la pertinence, la rapidité, la proportionnalité de la réponse dans la gestion de la crise sanitaire, sociale et économique… aussi bien sur les processus de décision que sur leur mise en œuvre au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie ».*
L'objet de la sollicitation de LaFédé était d'apporter des éléments de connaissance sur les problèmes rencontrés ou observés sur le terrain, notamment en Seine-Saint-Denis où la surmortalité a été particulièrement importante, et d'envisager des propositions de recommandation pour une éventuelle crise sanitaire future.
Le rapport de cette mission devait être rendu en décembre 2020. À ce jour, LaFédé n'en a pas été destinataire. Seul un rapport d'étape a été rendu au gouvernement.

4. Intervention à la FémasIF

14 janvier 2020

LaFédé a rencontré la FémasIF (Fédération des maisons de santé d'Île-de-France) en vue de venir présenter la médiation sociale et culturelle dans le milieu sanitaire lors d'un apéro-débat organisé de façon mensuelle par la FémasIF. Lors de cette intervention, la chargée de développement de LaFédé a présenté la médiation, son histoire et sa structuration actuelle. Une médiatrice d'Espace 19 (association membre de LaFédé) a ensuite présenté les formes que pouvaient prendre son travail dans le milieu sanitaire, ainsi que les questions et motifs d'incompréhensions qu'elle est amenée à rencontrer dans l'exercice de son métier.

5. Intervention à la journée « Santé dans la ville »

4 février 2020

La chargée de développement de LaFédé est intervenue au cours de la journée « Santé dans la ville » organisée par le Centre de Ressources politique de la ville en Essonne et Fabrique Territoire Santé. Cette journée portait sur la prise en compte des enjeux de santé dans les projets urbains. L'intervention de LaFédé se basait sur le travail mené avec les habitants en 2017 pour participer à l'élaboration du projet régional de santé 2018-2022 de l'ARS Île-de-France. Il s'agissait de restituer les échanges qui avaient eu lieu entre les habitants autour de l'environnement et du cadre de vie dans leur quartier à cette occasion.

6. Contribution au dossier sur la participation de PromoSanté IDF

Après une première coopération avec LaFédé pour contribuer à un dossier sur la littératie en santé, publié en mai 2019, PromoSanté Ile-de-France a souhaité obtenir la contribution de LaFédé pour la publication de son dossier sur la participation des habitants-usagers-citoyens dans la promotion de la santé : « *En promotion de la santé, la participation des personnes concernées peut permettre d'améliorer le pouvoir d'agir de tous et même des personnes les plus vulnérables, sur leur propre santé et sur le système de santé* ». LaFédé est ainsi revenu sur le travail réalisé en 2017 sur la participation des habitants à l'élaboration du Projet régional de Santé de l'ARS Ile-de-France. Il s'agissait de revenir sur la méthodologie utilisée, les apports et les limites. LaFédé a aussi été interrogée sur la suite de ce travail. Il a alors été question de la recherche-action émancipatrice autour de la participation des habitants à la construction d'actions d'information de proximité qui est en train d'être menée. LaFédé est notamment revenu sur la manière dont a été conduit la rédaction du protocole de cette recherche action.

D. Vie politique de l'association

1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2020 dont trois fois en visioconférence via Zoom. Il a rassemblé en moyenne 10 administrateurs et/ou représentants associatifs. En effet, il a été décidé de fonctionner en conseil élargi, même si les décisions formelles relèvent des seuls administrateurs. Il est cependant intéressant de noter que le nombre de participants au CA de LaFédé a augmenté avec le passage des conseils d'administration par visioconférence : de 8-9 participants en moyenne en présentiel, nous sommes passés à une douzaine de participants en moyenne pour les réunions à distance. Deux explications possibles à cela :
- Tenir les CA en visioconférence permet à davantage de personnes d'y participer par le gain de temps que cela représente par rapport au CA en présentiel, notamment pour les associations les plus éloignées géographiquement (gain de temps sur les transports).
- Le besoin des associations d'échanger entre elles face au contexte sanitaire et social compliqué en 2020.

Au-delà de l'élaboration du programme de travail et du suivi de sa mise en œuvre, le CA a été un lieu d'échanges sur les répercussions de la crise sanitaire dans les quartiers d'implantation des associations. Quelles sont les difficultés rencontrées par les habitants en cette période de restrictions ? Comment les accompagner au mieux malgré les contraintes sanitaires et le fait qu'il soit de plus en plus difficile d'accéder aux services publics (les administrations publiques étant restées fermées aux usagers durant de long mois dans certains quartiers) ? Quels nouveaux partenariats et nouvelles manières de travailler sont possibles en cette période ? Comment maintenir le travail dans les associations tout en préservant la sécurité des salarié·es, de leurs familles et des habitant·es ? Comment faire remonter les difficultés rencontrées par ces dernier·ères aux acteurs institutionnels ?

Les trois derniers CA de l'année – en mai, septembre et novembre – ont montré l'importance de ces réunions élargies pour échanger sur les difficultés rencontrées en tant qu'administrateur·rice, salarié·e, directeur·rice, plus encore dans cette situation pandémique et défendre ainsi le métier. Le rôle de LaFédé est le partage d'informations, l'échange de réflexions, l'interpellation des pouvoirs publics. En cette période complexe et inédite, les CA élargis de LaFédé ont permis à chaque association adhérente de s'enrichir, de se consolider et de s'appuyer sur les autres associations.

2. Bureau de la Fédération

Le bureau de LaFédé a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration le 15 septembre 2020 :
- Présidente : Bénédicte Madelin
- Vice-présidente : Fawzia OUZINE et Aissa SAGO
- Trésorière : Maryse RADOJCIC
- Secrétaire : Valérie KANOUI
- Secrétaire adjointe : Fatma SEL
- Membre du bureau : Maïmouna DIOUF